



COMITE DE QUARTIER DE LA PALUD – PUYRAVAUD – LE LAC

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 20 JUIN 2017

Assistaient à la réunion : M. Claude BAUDIN, Maire de Saint Palais

M Pierre BECKER, adjoint au maire, responsable des délégués de quartiers

Mme Françoise MIGNOT, élue contact

M. Guy DEMONT , élu contact

M Alain GERVAIS et M Robert VAISSON, délégués de quartiers

: - : - : - : -

Ouverture de la réunion à 18h40

Les délégués de quartier remercient toutes les personnes présentes.

: - : - : - : -

Comme convenu, nous vous faisons part de l'évolution de vos remarques :

Afin d'être clair, nous reprenons point par point les questions telles qu'elles ont été posées lors de notre dernière réunion.

: - : - : - : -

Q : Travaux chemin des Pinsons :

R : Travaux toujours en attente dus aux problèmes d'alignement et du foncier

Pour information, le relevé de tous les alignements a été fait.

Certains riverains ne souhaitent pas la réfection de la route qui deviendrait trop passagère.

Q : Taille des haies :

R : La mairie a envoyé une lettre de mise en demeure afin que les propriétaires concernés coupent les haies dépassant sur la voie publique. Mais cela n'a pas eu un grand impact.

Celles appartenant au Rancho en bordure de l'avenue de la Ganipote ont été faites. Sur cette bordure reste 4 arbustes appartenant à Super U (M. BECKER est intervenu auprès du propriétaire).

Rue des Tourterelles :

Q : Nettoyage de la parcelle

R : Les propriétaires du n° 11 n'ont toujours pas nettoyé leurs haies. La mairie doit de nouveau les relancer...Toujours d'actualité.

Rue des Perdrix :

Q : Rénovation :

R : L'enfouissement des réseaux est terminé. La réfection de la route et des trottoirs est prévue en 2018.

Avenue de la Ganipote :

Q : Vitesse excessive

R : Rien n'est prévu. Pour information, M. BECKER signale que suite à des relevés, la vitesse moyenne des véhicules est de 54 km/h.

Par contre, reste le problème du trottoir inexistant entre le n° 96 à 150 ce qui est très dangereux pour les piétons.

Passage piétons avenue de la Ganipote en haut de la rue Michelet : ce passage piétons est prévu dans le programme en cours.

Q : Bruit des plaques d'égouts

R : La CER a seulement retourné les joints des plaques

.Le service technique doit contacter la CER pour les changer.

Chemin du Gourbaud :

Q : Demande d'interdiction de stationnement au croisement sur l'avenue de la Ganipote (problème de visibilité)

R : M. BECKER est passé plusieurs fois à cet endroit, seul des voitures des riverains étaient stationnées chemin des Gourbaud et non sur l'avenue de la Ganipote.

Rue des Mouettes :

Q : Problème de danger potentiel de la ligne moyenne tension 20 000 volts (qui est tombée plusieurs fois)

R : Le problème a été transmis à ERDF. La mairie est toujours en attente d'une réponse malgré leur relance.

Rue des Mouillères :

Q : Mauvais état de la route et des trottoirs

R : Toujours rien de prévu au budget.

De plus, Madame ROUSSEAU et Monsieur MONTUS avaient signalé qu'un véhicule (combi vert) était toujours en stationnement en haut de la rue des Moullières ce qui pouvait provoquer un accident du fait du manque de visibilité.

Problème réglé.

Q : Date d'enfouissement des réseaux.

R : Toujours rien de prévu.

Parc de loisirs :

Q : Circulation

R : Afin d'éviter la vitesse excessive des engins motorisés (d'ailleurs interdits), des barrières sont prévues aux entrées du parc afin d'éviter le problème évoqué ci-dessus (chemin des Colombes aux deux entrées donnant sur le lac, une haie doit être mise en place entre ces deux barrières afin d'éviter que les engins motorisés pénètrent dans l'enceinte du lac). D'autres barrières doivent être mises en place en bas de la rue du Rancho, au début de l'allée menant vers le lac. Le service technique doit réaliser ces travaux en automne 2017.

Circulation partagée (piétons-vélos)

Les travaux sont en cours. et lorsqu'ils seront effectués, il faudra respecter la circulation (PV).

Q : Allées en « béton désactivé » du parc

R : La création de 2 caniveaux pour faciliter l'écoulement des eaux a été réalisée. 2 autres caniveaux sont en attente de pose.

Monsieur le Maire informe que la partie de l'allée vers les jardins familiaux sera réalisée en « béton désactivé » à l'identique de ceux déjà réalisés.

Q : Tonte du parc

R : L'achat d'une nouvelle tondeuse ramasseuse a été effectué à la grande satisfaction des promeneurs.

Q : Pollution du lac

R : Après le traitement avec des bactéries, la mairie informe que tout est conforme mais reste vigilante.

Déchetterie :

Q : Date de l'ouverture ?

R Normalement dernier trimestre 2018. L'accès à la déchetterie sera réalisé fin 2017 début 2018.

Station d'épuration (pour rappel)

Q : odeurs ?

R : Il y a une certaine amélioration mais il reste parfois des odeurs nauséabondes.

A toutes fins utiles, il est demandé aux riverains dès l'apparition des odeurs de contacter soit :

M. GADRAT au 0662947642

M. DUBRE au 0662947678

ou par mail à Mme DUCOS (ducos@agglo-royan.fr)

Plus les contacts seront nombreux plus les réclamations seront prises en compte (les mails sont préférables car présence de traces)

: - : - : - : - : -

Q : Rue Nougaro (nouveau lotissement)

R : La pose d'un panneau sans issue a été effectuée et la route a été réalisée.

Q : Croisement entre la rue des perdrix et le golf avec la voie express.

R : L'étude est en cours par le Conseil Général.

Q : Etat des allées dépendant de la commune

Les habitants du quartier signalent que des allées ne sont pas nettoyées tels que le chemin du Puits et de la Mazerolle, le chemin de la Fontaine et l'allée entre la place Arsène Chollet et le 17 rue Paul Mandin.

R : Toujours dans le même état. Mme CREPIN doit s'en occuper.

Q : Un escalier en bois ou en rondins est demandé en bout de l'allée entre le 16 et le 18 rue Paul Mandin afin d'atteindre les allées du parc ; ainsi que la remise en état de l'escalier vers les jardins communaux.

R : Mme CREPIN responsable des espaces verts doit faire réaliser ces travaux prochainement.

Q : M. FLAUSSE demande que les sureaux soient coupés sur le bras d'eau en bas de son terrain :

R : Mme CREPIN a pris sa demande en compte.

Q : Au sujet du véhicule type Kangoo jaune (immatriculé 56) qui empruntait régulièrement l'allée de la Ganipote en contre sens.

R : Une action de la police municipale a été faite et le problème semble réglé.

Q : A la sortie du Rancho des individus renversent les poubelles et défoncent les boîtes aux lettres.

R : Le problème d'incivilité reste entier.

Q : Le problème de circulation allée des Cailles et des Rouges gorges provenant certainement des véhicules sortant du hameau du lac.

R : Le problème reste entier.

Q : Problème des containers à bouteilles qui sont souvent pleins.

R Il y a une puce qui signale à la société chargée du ramassage que le container est plein.

Ce système n'est pas très fiable, un plus performant est à l'étude

Q : Remise en état des trottoirs qui ne sont pas en bon état (exemple rue Paul Mandin)

R : Le service technique doit faire le nécessaire et passer dans les rues pour étaler des gravillons.

Q : Monsieur DESACHI avait signalé qu'une parcelle voisine est remplie d'herbes sèches d'où le risque d'incendie en été :

R : La police municipale a fait le nécessaire mais il y a un problème de succession..

Q : Lotissement envisagé entre l'avenue de la Ganipote et le camping de La Borderie

R: le projet est arrêté car un recours est en cours à cause d'un papillon bleu.

Q : Impasse au droit du 14 rue des tourterelles actuellement privée demande de rattachement au domaine public.

R : Il n'y a pas eu de demande officielle des riverains auprès de la mairie.

Q : Pourquoi sur la nouvelle entrée du parc, les poubelles ont été posées juste à côté des bancs.

R : Les services municipaux concernés estiment que c'est l'endroit le plus approprié.

Nouvelles questions

Q : M. BETOULLE demande par mail que les abords de la villa Finzi soient nettoyés

R : M. BECKER doit se rendre sur place.

Q : M. et Mme LAMBERT demandent par mail la pose de bancs supplémentaires autour du lac

R : M. le Maire informe que le budget a été voté et que les bancs seront posés pour la saison 2018.

Q : M. FLAUSSE signale que le revêtement du chemin le long de sa parcelle est dégradé.

R : Le service technique se rendra surplace.

Q : M. ROET demande par mail pourquoi les sacs pour déjections n'existent pas autour du lac.

R : La mairie n'est pas favorable à cause de l'incivilité des gens qui prennent les sacs pour une autre utilisation. Ces sacs sont disponibles dans le hall de la mairie.

Q : Intersection rue des Tourterelles et chemin des Pinsons. Des arbres de très grande hauteur sont susceptibles lors d'une tempête d'être dangereux.

R : C'est sur un domaine privé mais la mairie prendra contact avec le propriétaire et jugera de la dangerosité.

Q : Circulation sur les plages

R : Pas d'interdiction pour les vélos. Les chevaux sont autorisés avant 8h et après 19h.

Toutes les questions ayant été posées, la réunion est clôturée à 19h30

Les délégués remercient l'assistance de leur présence et souhaitent un bel été à Saint Palais sur Mer.

A. GERVAIS

R. VAISSON

Nos coordonnées : Mail : puyalulac@gmail.com